

PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: NABY ALHASSANE

FORME JURIDIQUE: SARL

CAPITAL SOCIAL: 10.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: COYAH CENTRE

OBJET SOCIAL: CONSTRUCTION; TOPOGRAPHIE; AMENAGEMENT CIVIL ET AGRICOLE; RECHERCHE GEOLOGIQUE; ETUDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE...(VOIR STATUTS)

DURÉE: QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un Décembre de chaque année.

GÉRANT: CAMARA ALHASSANE demeurant à Maneah/coyah

N° FORMALITÉ:

La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : GN.TCC.2024.B.06713 DU 23 mai 2024

Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N° RCCM: GN.TCC.2024.B.06713

DATE RCCM: 23/05/2024

Pour extrait et mention

M. CAMARA ALHASSANE, et par délégation Maître Alsény FOFANA Greffier en chef.

Agrément: Arrêté N°5955|MJ|CAB|2012 du 21 mai 2012

